

## Faits divers

ERSTEIN

## Voiture en flammes

Une Peugeot 205 a pris feu, mardi vers 17 h 40, à la sortie de la RD1083 à hauteur du rond point d'Erstein en direction d'Osthouse. C'est un problème électrique qui serait à l'origine du sinistre.

Le conducteur de la voiture, originaire de Gertwiller – qui venait de laisser un acompte pour un nouveau véhicule – a réussi à sortir de la voiture avant que les flammes ne se propagent. Il est indemne.

Les pompiers d'Erstein ont rapidement géré le sinistre. Le véhicule est cependant hors d'usage.

NEUDORF / INSOLITE

## Le retour de Wyskie



Wyskie rattrape les câlins perdus. (DR)

**Franck, Christelle et leur fille Marie ont l'impression de vivre un conte de Noël: leur chatte qui avait disparu le 25 octobre a été retrouvée ces jours derniers.**

C'était un samedi. Le soir, au moment du coucher, ils constatent que leur chatte noire avec quelques taches blanches, comme un Black and White, et appelée pour cette raison *Wyskie*, n'était pas dans la maison. Ils la cherchent partout, à la cave, au grenier, autour de l'immeuble. Rien.

Le lendemain, c'est le grand jeu: affichettes, coups de sonnette chez les voisins, visite à la SPA. Rien. Pareil le surlendemain. Rien. Notre *Wyskie* s'est perdue. Sept ans qu'elle vivait avec nous... Au bout d'une semaine, ils n'y croient plus. *Wyskie* ne reviendra pas...

Ils vont à la SPA, chercher un autre chat. Une jeune chatte prénommée Lucette, âgée de 7 mois, qui s'installe dans la place.

Lorsque, jeudi dernier... «*Nous étions au restaurant. Mon téléphone sonne.*» Une voisine a trouvé dans la cave un chat noir et blanc qui pourrait bien... Franck et Christelle plantent à leur repas, courent à la maison. C'était bien *Wyskie*. «*Elle s'était cachée sous le lit. Quand on l'a appelée, elle est venue se précipiter dans nos bras.*»

La chatte se porte bien. Pendant sa fugue, elle a été bien nourrie, apparemment, et même choyée. Elle avait dû être recueillie par quelqu'un puis s'est enfuie pour rentrer à la maison.

Depuis son retour, *Wyskie* recherche beaucoup plus l'affection de ses maîtres, comme pour rattraper deux mois de caresses perdus.

«*Des gens me l'avaient dit, conclut Franck, il arrive souvent que des chats disparaissent pendant un mois ou deux, puis ils reviennent.*»

Quant à Lucette, elle a retrouvé une maman-chat. Il doit exister un père Noël pour les minous et matous.

RW

STRASBOURG / GRANDE MOSQUÉE

## Le coup de gueule de la société Karl König

La société de travaux publics Karl König, constituée spécialement dans le but d'édifier la grande mosquée de Strasbourg, réagit vivement à l'éventualité que la SCI «Grande Mosquée» puisse rompre le contrat passé avec elle (DNA du 21 décembre).

Karl König, par la voix de ses avocats – M<sup>es</sup> Noël Mayran et Marie-Laurence Lang – se dit toujours prête à «continuer son activité» sur le chantier de la mosquée du Heyritz. Elle conditionne cependant cette poursuite à l'obtention du paiement de tout ou partie de l'encours de dette de la SCI «Grande Mosquée» à son égard (soit la somme de 692 521,60€ à ce jour), ainsi qu'à l'obtention de «garanties de paiement».

Karl König charge aussi la Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg (SERS). Elle a été «le grain de sable» qui a contribué à «faire dérapier» les bonnes relations de la SCI et l'entreprise de travaux publics, dit M<sup>me</sup> Mayran. Ainsi, c'est elle qui «quoi qu'elle puisse dire», écrit l'avocat, «a tiré dans l'autre sens pour évincer la société Karl König France au mépris des engagements contractuels».

Pour l'instant, Karl König ne demande pas le paiement en direct de sa facture.

## Strasbourg / Vol au CHU de Haute-pierre

## Il dépouille les malades pour faire des cadeaux à son fils

COMPARUTION IMMÉDIATE

■ Un homme de 38 ans a été sanctionné mardi pour des vols en récidive auprès de malades du CHU de Strasbourg-Haute-pierre, début décembre. Le procureur a dénoncé des faits «particulièrement pénibles».

Le 1<sup>er</sup> décembre vers 2h, l'alerte est lancée au CHU de Haute-pierre. Malades, personnel hospitalier... plusieurs personnes ont aperçu «un individu suspect roder autour des chambres des patients». Une première victime, alitée, a ainsi été surprise dans son sommeil par un homme vêtu de sombre.

Repéré, le visiteur indélicat jette des vêtements vers la douche et prend la fuite, non sans avoir dérobé au préalable le téléphone portable de sa victime.

Plus tard, dans les étages supérieurs, un aide-soignant repère un homme correspondant au même signalement, une sacoche verte autour du cou. Le suspect est encore signalé au 3<sup>e</sup> niveau, puis au 2<sup>e</sup> où un malade déplore le vol de son téléphone et d'un album.

«En marge de la société»

Dépêchée sur place, la police examine tous les recoins de l'hôpital. Farid Laatamna, 38 ans, est finalement retrouvé au 4<sup>e</sup> étage, dans une zone en rénovation, recroquevillé dans un coin avec dans les bras les divers objets qui composent son butin.

Le récidiviste commence par invoquer l'état de nécessité. «Je n'ai rien pour nourrir mon gamin de 16 ans...», marmonne-t-il, en insistant sur l'absence de préméditation.

Invité à développer son argumentation, le prévenu explique être allé «à Haute-pierre pour se balader. Je marchais, il faisait nuit. Ma femme venait de me dire: "on va bientôt fêter Noël, j'aimerais bien que tu donnes de l'argent au gamin". Mais je n'ai pas un sou», insiste le mis en cause. «J'ai quitté la maison avec ces problèmes en tête. Et puis, j'ai vu que l'hôpital était ouvert. Alors j'ai essayé de voler 10 ou 20€».

«Que comptiez-vous faire avec deux téléphones portables, un I-pod, des vêtements?» interroge le président François Wendling. «Je voulais les donner en cadeau à mon fils», certifie le prévenu.

L'expert psychiatre met en évidence «l'absence de réflexion» du prévenu. «Il vit au jour le jour», note le spécialiste dans son rapport, fait ce

qu'il a envie de faire sans se poser de question. Monsieur minimise les faits. Il existe un risque important de récidive.»

Le vice-procureur, Brice Raymondeaud-Castanet, rappelle que le prévenu «n'en est pas à sa première incartade. Il se contente de vivre en marge de la société». Le magistrat fustige «des vols pénibles commis au préjudice de personnes malades», et réclame l'application de la peine plancher, «soit deux ans d'emprisonnement, dont une partie assortie d'une mise à l'épreuve».

Fardi Laatamna, défendu par M<sup>me</sup> Sylvie Chrisochoidis, a été condamné à un an de prison dont six mois avec sursis et mise à l'épreuve. Il a l'obligation de travailler et de se soigner. Il a été maintenu en détention. Cél. L.

## Faits divers en bref

□ STRASBOURG  
Il heurte une cycliste et prend la fuite

Mardi à 19h40, un cyclomotoriste est entré en collision avec une cycliste qui circulait sur la piste cyclable Maurice-Garin, au niveau du 68 route de Schirmeck à Strasbourg. Il a pris la fuite en laissant la conductrice du vélo à terre. La victime, âgée de 47 ans, souffrirait d'un traumatisme crânien. Elle a été transportée par les sapeurs-pompiers au CHU de Strasbourg-Haute-pierre.

Les témoins des faits peuvent apporter des précisions aux policiers de la brigade des accidents  
03 90 23 15 38.

Collision: appel à témoins

Mardi à 22h20, un automobiliste de 22 ans a percuté

une cycliste, route du Rhin, à hauteur de la rue Edmond-Michelet à Strasbourg. La conductrice du deux-roues traversait la chaussée sur le passage protégé au moment de la collision.

Blessée, cette femme de 42 ans a été conduite au CHU de Strasbourg-Haute-pierre pour une fracture du bassin. La police lance un appel aux témoins 03 90 23 15 38.

Transaction de stupéfiants

Mardi vers 14h, une patrouille de police a assisté à une transaction de stupéfiants avenue du Neuhof, à Strasbourg. Les policiers ont vu un scooteriste vendre une dose de drogue à un piéton. Le conducteur du deux-roues a pris la fuite. En revanche, le piéton – un homme de 45

ans – a été interpellé. Il a été trouvé porteur de 2g d'héroïne. Lors de son arrestation, il a insulté les fonctionnaires.

Placé en garde à vue, il a été déféré hier en vue d'être jugé pour les outrages et la détention de stupéfiants lors des comparutions immédiates.

□ ECKBOLSHEIM  
Tentative de vol à main armée: rectificatif

Un supermarché a été le théâtre d'un vol à main armée lundi soir. Il s'agit du magasin Coop d'Eckbolsheim, avenue du Général-de-Gaulle (et non Geispolsheim comme indiqué hier dans nos colonnes).

Deux hommes avaient pénétré dans l'établissement ca-

goulés, gantés et munis d'une arme de poing. Ils avaient menacé les employés afin d'obtenir le fonds de caisse. Mais l'alarme avait mis en fuite les voleurs. L'enquête, confiée à la brigade de recherches et à la brigade de gendarmerie de Wolfisheim, est en cours.

□ ERSTEIN  
Vol de câbles: prison ferme

L'individu interpellé lundi matin pour vol de câbles électriques à Erstein (DNA d'hier) a été jugé mardi soir en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Yanik Alaatin, 26 ans, a été condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve, et a été placé sous mandat de dépôt.

## Illkirch-Graffenstaden / «Corrida de Noël» du 14 décembre

## Pas de femme sur le podium: «discrimination et sexisme»

■ Muriel Ancel a couru la «corrida d'Illkirch», le dimanche 14 décembre dernier. Elle s'est alignée sur le «4,9 km» en réalisant un joli temps (54" en 22'15"). Surprise: à l'arrivée, aucune femme n'était sur le podium. Muriel dénonce une «discrimination».

A la corrida d'Illkirch, dix jours avant Noël, les participants viennent souvent déguisés. Parfois, un Schtroumpf essoufflé coiffe un père Noël pantelant sur le fil... Bref, c'est une course qui baigne dans une ambiance de fête, ce qui n'empêche pas la réalisation d'impressionnants chronos: le 14 décembre dernier, Karim Foulouh courait ainsi le 10 km en 31'26".

Sur le «4,9 km», Muriel Ancel s'élançait parmi 200 participants, à 9h15. Elle bouclait sa distance en 22'15", elle qui tablait toutefois sur un chrono en-dessous des 21'. Équipée d'un capteur de vitesse et de distance, elle com-



Promis, la Corrida 2009 sera un peu plus «sport» qu'en 2008, en particulier à l'égard des coureuses méritantes. (Photo DNA)

prend très vite le pourquoi de cette contre-performance: le «4,9 km» mesurait plus probablement 5,3 km...

«Les filles, vos courses ne valent rien»

Mais là n'est pas l'essentiel. La performance de Muriel l'autorise à figurer sur le podium. Elle est bien dans les 5 premiers temps de sa catégorie. Hélas, de podium, il n'y a

pas... Muriel raconte: «Un coureur de l'Asptt vient nous dire qu'il n'y a pas du tout de podium féminin. Bravo à l'organisateur qui, pour un coup d'essai, vient de faire passer un message significatif: "les filles, vos courses ne valent rien"». Et la coureuse de pester, sur son site internet: «Franchement, c'est pas pour le podium, c'est pas pour les coupes... C'est juste au nom de

l'équité, et moi la discrimination me fait hurler!»

La logique aurait voulu que les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes fussent récompensés. C'est ce qui arrive «même sur les courses de moindre envergure», note Muriel, dans un courrier transmis aux organisateurs (association Apavig), où elle fait également part de son «indignation» face à ce qu'elle considère comme une «discrimination». «Nous pensions, à tort, qu'une femme aurait pu se glisser dans la liste (dans le podium des 5 premiers, Ndlr), écrivent les organisateurs, dans leur réponse à Muriel. Nous ne sommes pas des pratiquants de la course à pied et quand on nous a dit que ce serait très difficile, le règlement de la course était déjà imprimé. Rassurez-vous, nous avons bien noté que cela n'était pas bon, et cela sera changé pour la Corrida 2009.»

Denis Tricar